

RETROVISIONS

Notre-Dame de la Nationale 19

Le 11 octobre 1926, les paroissiens d'Amblans assistèrent à l'inauguration du monument supportant la statue de Notre-Dame de Lourdes érigé en bordure de la Nationale 19. Mais la presse se rendit coupable d'une bévue dans la relation de la cérémonie.

C'est le «Réveil de la Haute Saône», dans son numéro daté du mercredi 13 octobre 1926, qui rendit compte de l'événement. Comme souvent à cette époque, l'article avait été fait par un «assistant», entendez par là «un témoin de la scène». Quand ils n'étaient pas anonymement signés de cette façon, les articles commençaient par «on nous écrit» ou «on nous communique», ce qui était bien pratique dans le cas où une contestation quelconque naissait de leur publication. L'assistant donc, relata les faits suivants.

Lundi matin, à 10 h, toute la paroisse avait répondu à l'appel du curé qui avait organisé la cérémonie d'inauguration. L'église avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

C'est la paroisse qui, par souscription, avait acheté une statue de Notre-Dame de Lourdes afin d'ériger un monument consacré à la Vierge, à l'entrée Est du village, en bordure de la voie nationale Paris-Bâle, où elle se trouve d'ailleurs toujours.



Une carte postale a immortalisé l'événement, marqué par une cérémonie qui impressionna à l'époque les paroissiens.

Une belle cérémonie

Un socle conjointé de ciment avait été construit pour recevoir la statue. L'ensemble était entouré d'une petite grille à l'intérieur de laquelle on avait planté des fleurs et des sapins. La messe fut dite par le curé du pays, L. Mougeot, qui eut la charge de la paroisse d'août 1924 à novembre 1926. Il était assisté, comme diacre, du curé de Mollans et, comme sous diacre, de celui de Vouhenans. Dans le chœur, on pouvait remarquer le chanoine Penotet, archiprêtre de Lure, et les curés de Vy-les-Lure, Genevreville, Adalans, Roye, Lomont, Lyoffans et Moffans.

Lors de son sermon, le chanoine Dubourg rappela que «le culte de la Vierge de Lourdes avait pour l'individu, pour la famille et pour la paroisse, la puissance de faire descendre du ciel les bénédictions toutes spéciales sur les villages où l'on rencontre les monuments érigés publiquement à la vierge».

Les chants furent interprétés par les jeunes filles d'Amblans, dirigées par l'abbé Clément, vicaire à Lure.

Après la messe, l'assistance se rendit en procession vers le monument. Cantiques et Ave Maria résonnèrent à travers le village, attirant les rares Amblanais restés encore chez eux. Devant le monument, le curé d'Amblans remercia les généreux donateurs pour la statue et pour l'aide qu'ils apportent à la paroisse tout au long de l'année. Le maire du village, Henri Naissant, son adjoint, Louis Drapied, et la presque totalité du conseil municipal étaient présents.

Cette simple et belle cérémonie impressionna les esprits des paroissiens qui décidèrent d'immortaliser l'événement à l'aide d'une carte postale...

L'erreur est humaine

«L'assistant», toutefois, avait dû écouter les sermons et les annonces d'une oreille distraite.

Dans son numéro du 23 octobre, «Le réveil de la Haute-Saône» revenait en effet sur l'événement, pour préciser : «La statue de la vierge est un don particulier d'une personne de la paroisse, la souscription paroissiale porte seulement sur la grille qui entoure le monument et sur le piédestal de la Vierge ainsi que son embellissement à venir».

Comme on l'écrivait déjà à l'époque, «les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes ! ».

Cette statue de Notre-Dame n'est pas le seul monument religieux érigé sur la commune d'Amblans. Dans les comtes rendus du conseil municipal, on trouve de nombreuses traces se rapportant à la construction de croix ou de calvaires.

Les fonds nécessaires à l'érection de la Croix du Jubilé(1) ont été votés le 07 décembre 1826. Le devis estimatif s'élevait à 646.70 F de l'époque. La pierre de taille nécessaire à la construction du socle provenait de Saint germain et les moellons provenaient du Mont Jarrot.

En 1839, le conseil municipal, constatant qu'il n'existait aucune croix à l'intérieur du village où les paroissiens auraient pu stationner lors des processions religieuses, consacra plusieurs séances à la construction d'une croix en fer située vis à vis de l'église. Il souhaitait que le monument soit en harmonie avec le portail de l'édifice. La mise au point des plans et du devis fut confiée à l'architecte Mougénot de Lure, qui était bien connu à Amblans. Cette croix reçut une clôture en 1867. Ce fut alors l'architecte luron Ch. Colard qui fut chargé des travaux.

Michel Bregnard

Copie de l'article paru dans «Le Pays » du mercredi 14 novembre 2001

(1) Cette croix du Jubilé se trouve à l'entrée du cimetière.

La grille et la statue ont été restaurées par Mrs Jacquy Philippe et Morel André, nos employés communaux.

Eric NAISSANT - Janvier 2002